



Règlement de la consultation

Commun à tous les lots

Organisme :

Alliance Elevage Loir et Loire
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY-LES-TOURS CEDEX

Objet de la consultation :

Fournitures de repères officiels d'identification

Date limite de réception des offres :

Le mercredi 15 octobre 2025 à 16h00

Terme de rigueur

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L 2124-2 et R 2161-2 et suivants du Code de la Commande publique.

Marché 2025 – AELL
Référence : 2025-AO-AELL-ID

SECTION 1 - ACHETEUR PUBLIC

1.1 - Nom et adresse officiels de l'acheteur public :

Alliance Elevage Loir et Loire
M. le Président Yohann SERREAU
38 Rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX
Tél : 02 47 48 37 74
E-mail : ipg@alliance-elevage.fr

1.2 - Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

OIER Alliance Élevage Loir-et-Loire
Tél. : 02 47 48 37 76 / Mail : direction@alliance-elevage.fr

Les informations complémentaires peuvent également être obtenues par la voie électronique sur le <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

1.3 - Retrait du dossier de consultation

Les soumissionnaires auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site internet <https://www.marches-publics.gouv.fr> (*profil d'acheteur*).

Pour accéder à la plateforme, les soumissionnaires devront respecter les pré-requis techniques suivants :

Pour les navigateurs Internet (versions minimum et supérieures) :

- EDGE**
- Firefox 42 et +**
- Firefox ESR 45 et +**
- Google Chrome 47 et +**

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par l'OIER, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants :

Fichiers compressés au standard .zip (lisibles par les logiciels Winzip ou Quickzip par exemple)

Portable Document Format .pdf (lisibles par le logiciel Acrobat Reader par exemple)

Rich Text Format .rtf (lisibles par l'ensemble des traitements de texte : word de Microsoft, Wordperfect, Openoffice, ou encore la visionneuse de Microsoft...)

.doc ou .xls ou .ppt (lisibles par l'ensemble MicrosoftOffice, OpenOffice, ou encore la visionneuse de Microsoft...)

Les fichiers d'images sous format .bmp, .jpg, .gif

Le cas échéant le format DWF (lisibles par les logiciels Autocad, ou des visionneuses telles que Autodesk DWF viewer, Free DWG Viewer d'Informative Graphics, ...)

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat peut renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.

1.4- Adresse à laquelle les plis doivent être envoyés :

Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

1.5- Type d'acheteur public :

Etablissement Public à caractère Administratif.

SECTION II - OBJET DU MARCHE

2.1 - Type de marché

Fournitures

2.2 – S’agit-il d’un accord cadre ?

Le marché est un accord cadre à bons de commande mono attributaire fixant toutes les stipulations contractuelles en application de l'article R 2362-2 du Code de la commande publique.

2.3 - S’agit-il d’un marché à tranches ?

Non

2.4 - S’agit-il d’une convention de prix associée à des marchés types ? Non

2.5 - Objet du marché :

Le présent accord-cadre concerne la fourniture de repères officiels d'identification pour les bovins et les petits ruminants (ovins et caprins).

2.6 - Division en lots :

Oui, le marché comporte 10 lots :

- Lot 1 : Repères auriculaires conventionnels pour l’espèce bovine, y compris :

- Le rebouclage des repères conventionnels
- Le matériel associé

- Lot 2 : Repères auriculaires électroniques pour l'espèce bovine (1 repère électronique et 1 repère conventionnel), y compris :

- Le rebouclage des repères électroniques
- Le matériel associé

- Lot 3 : Repères auriculaires BVD pour l'espèce bovine (1 repère conventionnel ou 1 repère électronique et 1 repère conventionnel BVD), y compris :

- Le rebouclage des repères conventionnels et électroniques
- Le matériel associé

- Lot 4 : Repères auriculaires à biopsie humide pour l'espèce bovine, comprenant :

- 1 paire de repères composée de :
 - 1 repère conventionnel ou électronique et 1 repère à biopsie humide, ou
 - 1 repère conventionnel ou électronique à prélèvement BVD et 1 repère à biopsie humide
- Le rebouclage des repères conventionnels et électroniques
- Le matériel associé

- Lot 5 : Pendentifs auriculaires conventionnels millésimés/ électroniques pour l'espèce ovine et caprine, y compris :

- Les repères provisoires rouges
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 6 : Repères barrettes auriculaires souples électroniques / conventionnelles non millésimés pour l'espèce ovine et caprine, y compris :

- Les repères provisoires rouges
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 7 : Repères barrettes auriculaires rigides pour l'espèce caprine, y compris :

- Le matériel associé

- Lot 8 : Repères barrettes auriculaires à pose rapide pour l'espèce ovine ou caprine, comprenant :

- Les barrettes souples électroniques et conventionnelles
- Les barrettes souples provisoires rouges
- Les barrettes rigides à durée de vie courte (caprins uniquement)
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 9 : Paturons conventionnels ou électroniques réglables pour l'espèce caprine, y compris :

- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 10 : Paturons électroniques ou conventionnels non réglables pour l'espèce caprine, y compris :

- Le rebouclage
- Le matériel associé

Les candidats peuvent présenter une offre pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

2.7 – Variantes

Les variantes sont autorisées sur les points précisés aux articles 4 (descriptif des repères) et 6.2 (livraison des fournitures) du Cahier des Clauses Particulières. Le candidat pourra proposer une offre de base proposant un type de repère de sa gamme et pourra aussi proposer une variante avec un autre type de repère de sa gamme. Cette seconde offre variante sera analysée dans les mêmes conditions que son offre de base.

En cas de proposition d'un nombre d'offre variante supérieur à 1, aucune variante proposée ne sera analysée. Les variantes sont autorisées uniquement sur des points préalablement définis dans le cahier des charges. Le candidat doit répondre aux exigences du cahier des charges et peut proposer dans une autre offre, en plus de l'offre de base, des variantes sur les points autorisés.

2.8 – Durée

Le marché est exécutoire à compter de sa notification au titulaire et restera en vigueur pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026. Il pourra ensuite être reconduit, à échéance, 3 fois au maximum pour des périodes d'un an.

En application de l'article R 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction est tacite. En cas de non-reconduction, l'OIER Alliance Elevage Loir et Loire informera le titulaire de sa décision par courrier adressé au minimum deux mois avant la fin de la période initiale. Le titulaire ne peut refuser sa reconduction.

SECTION III - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1. Conditions relatives au marché :

1.1 - Cautions et garanties exigées : Sans objet.

1.2 - Modalités essentielles de financement : Financement sur fonds propres de l'OIER

1.3 - Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires attributaire du marché :

Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous forme de groupement d'entreprises conjoint ou solidaire.

L'un des prestataires est désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire.

En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'OIER. Si les membres d'un groupement solidaire souhaitent être payés sur des comptes séparés, la répartition des paiements entre les différents membres devra être précisée à l'acte d'engagement.

A défaut, le paiement sera effectué sur le compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire.

2 - *Conditions de participation :*

Les candidats devront constituer un dossier de candidature comprenant :

2.1 - Statut juridique et capacité professionnelle - références requises :

- Une lettre de candidature (formulaire DC1), ou équivalent.
- Une déclaration sur l'honneur du candidat (formulaire DC2 ou équivalent), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 du code de la commande publique et L 2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat.

Le candidat retenu devra fournir, dans un délai de 7 jours francs à compter de la demande de l'OIER par courrier ou mail les justificatifs fiscaux et sociaux suivants :

- Un certificat attestant de l'acquittement des impôts et taxes conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
- Un extrait de registre pertinent pour prouver qu'il n'est pas en situation de liquidation judiciaire (extrait Kbis, extrait K, ou D1 ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence d'exclusion)
- Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugements prononcés.

Dans le cas où ces justificatifs ne pourraient pas être produits dans le délai imparti par le candidat retenu, l'offre sera rejetée et le candidat éliminé.

L'OIER se réserve la possibilité de retenir le candidat ayant présenté l'offre classée immédiatement après au regard des critères de jugement.

Les organismes ou sociétés non soumis à l'une des obligations fiscales doivent impérativement le signaler.

Si le candidat retenu a fourni ces justificatifs à l'appui de sa candidature, il ne sera pas tenu de les transmettre à nouveau lors de l'attribution.

Les candidatures multiples sont interdites. Les candidats se présenteront seuls ou en groupement. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir les documents ci-dessus exigés.

Les offres des candidats sont rédigées entièrement en langue française et exprimées en euros.

2.2 - Capacités économique et financière - références requises :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et la déclaration concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices,
- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

2.3 - Capacité technique - références requises :

Des références pour des prestations similaires pour les fournitures concernées. Le prestataire indiquera la date des prestations, le montant du projet et le destinataire (public ou privé).

2.4 – Documents accessibles par le pouvoir adjudicateur

Conformément aux dispositions de l'article R 2143-13 du Code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figure dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats sont invités à utiliser le coffre-fort électronique disponible gratuitement depuis leur compte sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les candidats n'ont plus à fournir les documents que l'acheteur public peut obtenir directement via une base de données officielle ou un coffre-fort numérique.

2.5 – Candidature sous forme de document unique de marché européen

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen électronique établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen, en lieu et place de la déclaration sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique. Dans ce cas, il est précisé que le pouvoir adjudicateur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le document unique de marché européen qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français.

SECTION IV – PROCEDURE

1 – Procédure de consultation

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R 2161-2 et suivants du Code de la commande publique.

2 - Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ? Non

3 - Justification du choix de la procédure accélérée : Sans objet

4 - Critères d'attribution :

Le marché sera attribué au prestataire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

Critère	Pondération (%)
Prix d'achat	30%
Qualité du produit : <ul style="list-style-type: none"> - Visibilité du repère et facilité de lecture à distance du numéro - Distance de lecture des transpondeurs - Facilité d'utilisation 	30%
Qualité des services associés : <ul style="list-style-type: none"> - Délais de livraison (standard et urgent) - Conditionnement - Gestion des réclamations / service après-vente 	20%
Respect du bien-être animal	15%
Impact sociétal et environnemental : localisation de la production, recyclage des repères récupérés, colisage (matériaux / taille)...	5%

L'OIER peut demander des précisions aux candidats sur la teneur de leur offre sans que cela ne modifie les éléments essentiels de celle-ci.

Les offres seront analysées lot par lot.

6 - Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration :

Pour chaque lot auquel il soumissionne, le candidat adressera, sous pli fermé, des échantillons tels que définis ci-après :

- Lot 1 : Repères auriculaires conventionnels pour l'espèce bovine, y compris :

- Le rebouclage des repères conventionnels
- Le matériel associé

- Lot 2 : Repères auriculaires électroniques pour l'espèce bovine (1 repère électronique et 1 repère conventionnel), y compris :

- Le rebouclage des repères électroniques
- Le matériel associé

- Lot 3 : Repères auriculaires BVD pour l'espèce bovine (1 repère conventionnel ou 1 repère électronique et 1 repère conventionnel BVD), y compris :

- Le rebouclage des repères conventionnels et électroniques
- Le matériel associé

- Lot 4 : Repères auriculaires à biopsie humide pour l'espèce bovine, comprenant :

- 1 paire de repères composée de :

- 1 repère conventionnel ou électronique et 1 repère à biopsie humide, ou
- 1 repère conventionnel ou électronique à prélèvement BVD et 1 repère à biopsie humide
- Le rebouclage des repères conventionnels et électroniques
- Le matériel associé

- Lot 5 : Pendentifs auriculaires conventionnels millésimés/ électroniques pour l'espèce ovine et caprine, y compris :

- Les repères provisoires rouges
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 6 : Repères barrettes auriculaires souples électroniques / conventionnelles non millésimés pour l'espèce ovine et caprine, y compris :

- Les repères provisoires rouges
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 7 : Repères barrettes auriculaires rigides pour l'espèce caprine, y compris :

- Le matériel associé

- Lot 8 : Repères barrettes auriculaires à pose rapide pour l'espèce ovine ou caprine, comprenant :

- Les barrettes souples électroniques et conventionnelles
- Les barrettes souples provisoires rouges
- Les barrettes rigides à durée de vie courte (caprins uniquement)
- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 9 : Paturons conventionnels ou électroniques réglables pour l'espèce caprine, y compris :

- Le rebouclage
- Le matériel associé

- Lot 10 : Paturons électroniques ou conventionnels non réglables pour l'espèce caprine, y compris :

- Le rebouclage
- Le matériel associé

Les échantillons seront emballés et conditionnés dans les mêmes conditions que pour les envois aux éleveurs.

Chaque échantillon devra impérativement parvenir avant les date et heure limites de remise des offres sous pli cacheté en LRAR ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :

ALLIANCE ELEVAGE LOIR ET LOIRE
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY LES TOURS cedex

Chaque pli comportera les mentions suivantes :

Marché de fournitures de repères d'identification

Nom de la société

Echantillons – Lot n° xxxx

NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER.

7 - Renseignements d'ordre administratif :

7.1 - Date limite de réception des offres : Mercredi 15/10/2025 à 16 H00 - DELAI DE RIGUEUR

7.2 - Langue devant être utilisée dans l'offre : français

Si les documents fournis par un candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

7.3 - Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Durant cette période, le candidat s'engage à signer le marché avec l'OIER si son offre était retenue.

SECTION V - AUTRES RENSEIGNEMENTS

1 - Contenu du dossier de consultation :

- Le présent règlement de consultation et son annexe 1 (cadre de présentation du mémoire technique) ;
- L'Acte d'engagement (AE) pour chaque lot et son annexe (bordereau de prix unitaires) ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP) commun à tous les lots.

2 - Modification des dossiers de consultation

L'OIER se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir éléver aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3 - Modalités de remise des candidatures et des offres dématérialisées :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation.

Seules les offres électroniques seront acceptées. Les offres transmises uniquement sous format papier ne seront pas analysées et seront automatiquement éliminées.

A l'intérieur du pli, se trouvent les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre.

Les pièces relatives à la candidature de l'entreprise, sont celles définies à la section III- 2, du présent règlement de consultation.

L'offre se compose des pièces ci-dessous énumérées :

- l'acte d'engagement dûment rempli par le prestataire et son annexe (bordereau de prix unitaires)
- Le mémoire technique du prestataire présenté **impérativement** selon l'annexe 1 de ce règlement de consultation.

Aucune signature n'est requise pour les documents de la candidature et de l'offre lors du dépôt du pli (à l'exception de l'habilitation du mandataire par ses co-traitants, mais qui ne sera demandée, le cas échéant, qu'en fin de procédure si l'attributaire est constitué en groupement). L'OIER signera le marché avec l'attributaire.

Si le candidat soumissionne à plusieurs lots, il remettra une offre pour chaque lot.

4 – Conditions de la dématérialisation

Les soumissionnaires devront obligatoirement répondre sous forme dématérialisée et devront constituer leur dossier en tenant compte des indications suivantes, afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée :

Tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- Fichiers compressés au standard .zip
- Portable Document Format .pdf
- .doc ou .xls ou .ppt (lisibles par l'ensemble MicrosoftOffice, Openoffice, ou encore la visionneuse de Microsoft....)
- ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif, ...

En cas de format différent, l'OIER se réserve la possibilité de rejeter l'offre du candidat.

Le soumissionnaire est invité à :

- ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe".
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".
- traiter les fichiers constitutifs de sa candidature et/ou de son offre préalablement par un anti-virus.

4.1- Modalités d'envoi des propositions dématérialisées

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de la notice d'utilisation et des conditions générales d'utilisation de la salle des consultations du site <https://www.marches-publics.gouv.fr> (profil d'acheteur)

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre.

Le soumissionnaire doit accepter l'horodatage retenu par la plateforme ou devra renoncer à déposer son pli de façon électronique.

Toute opération effectuée sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> (profil d'acheteur) sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise.

En cas d'incident, vérifiez vos préalables, s'ils sont conformes, déclarez immédiatement un incident sur : <https://www.marches-publics.gouv.fr> :

- Identifiez votre raison sociale, votre nom, votre téléphone, la référence de la consultation, et le nom de l'acheteur, signalez que vous êtes en phase de dépôt, l'assistance traitera votre demande en priorité.
- Il est impératif de donner le contexte de vos incidents par courriel avant d'appeler le 02 47 48 37 76

4.2 - En cas de programme informatique malveillant ou « virus »

Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un programme informatique malveillant est détecté par l'OIER peut faire l'objet par ce dernier d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document est dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé.

L'OIER reste libre de réparer ou non le document contaminé. Lorsque la réparation aura été opérée sans succès, il sera rejeté.

Parallèlement à l'envoi électronique, le candidat peut effectuer, à titre **de copie de sauvegarde**, une transmission supplémentaire sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB) ou sur support papier. Ce pli scellé comporte obligatoirement le numéro du marché, le nom du candidat et la mention : « *copie de sauvegarde* ». Cette copie est envoyée par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou remise en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :

ALLIANCE ELEVAGE LOIR ET LOIRE
AO 2025 NE PAS OUVRIR
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY LES TOURS cedex

Elle ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'OIER avant la date limite de remise des offres.

Lorsque le candidat aura transmis son dossier ou document accompagné d'une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou papier envoyé dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, cette copie, identifiée comme copie de sauvegarde sera placée sous un pli scellé et ne sera ouverte que si :

- un programme informatique malveillant est détecté
- si la candidature ou l'offre informatique n'est pas parvenue dans les délais,
- si la candidature ou l'offre n'a pas pu être ouverte.

Le pli contenant la copie de sauvegarde sera détruit par l'OIER s'il n'est pas ouvert.

5 – Renseignements complémentaires

Afin d'obtenir d'éventuels renseignements complémentaires, les candidats doivent adresser leurs questions à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

6 – Litiges

Si le candidat estime que l’OIER a manqué à ses obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne ayant un intérêt à agir peut contester une décision ou la procédure dans les conditions suivantes par l’introduction d’un référé précontractuel auprès du Tribunal spécialisé à partir de la publication de l’avis de publicité jusqu’à la signature de l’accord-cadre ;

Les coordonnées du tribunal compétent pour connaître des contestations relatives aux obligations de publicité et de mise en concurrence de la présente procédure sont :

Tribunal Administratif d’Orléans
8 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans Cedex 1
Téléphone : 02 38 77 59 00
Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Le pouvoir adjudicateur doit en être avisé par tout moyen permettant de donner date certaine.

Annexe 1 - Plan du mémoire technique

Le « Mémoire technique » est destiné à recueillir les éléments de l'offre technique du candidat en support de sa réponse à la consultation. Les critères de sélection des offres sont pondérés sur la qualité des réponses aux questions posées sur les différents chapitres. Ce document constitue aussi l'ossature des prestations et services, objets de l'engagement du titulaire pendant toute la durée du contrat. L'attention du candidat est attirée sur le fait que le cadre de réponse est un document particulier constitutif du marché et que toutes les affirmations et engagements, qui y sont consignés, sont contractuels et deviennent exécutoires. Le candidat répond impérativement à toutes les questions posées en explicitant de façon concise ses réponses. Le cadre de réponse du mémoire technique est composé des chapitres 1 à 3.

CHAPITRE 1 – Moyens humains affectés à l'exécution du marché

Le candidat présente l'équipe dédiée à la réalisation des prestations.

CHAPITRE 2 – Méthodologie proposée pour l'exécution du marché

Le candidat présente :

- Le processus de gestion et de suivi des commandes des repères
- Le délai et les modalités de livraison (coursiers, envoi recommandé, etc...) pour les livraisons classiques;
- Le délai et les modalités de livraison pour les livraisons en urgence
- Les modalités de ramassage et de destruction des repères non utilisés.

CHAPITRE 3 – Dossier technique

Le candidat fournit :

- La copie de l'agrément des matériels proposés
- La description des matériels proposés et les modalités d'inscription (laser ou jet d'encre)
- La description du conditionnement
- La description des mesures de sécurité mises en place pour garantir la sécurité du traitement des Données personnelles

Dans la mesure du possible, il est demandé aux candidats d'apporter une attention particulière au nommage des fichiers et dossiers qu'ils déposent à l'appui de leur offre : ceux-ci ne doivent comporter ni d'espaces ni de caractères accentués.

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL

Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 1 : Repères auriculaires conventionnels pour l'espèce bovine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal Boucles de naissance	Frais d'expédition rapide Boucles de naissance	Frais d'expédition en lot Boucles de naissance	Frais d'expédition boucles de remplacement
Boucle N98	Paire					
Boucle R2 conventionnelle	Pièce					
Pince	Pièce					
Pointeau	Pièce					
Nb de paires ou de boucles de remplacement par commande						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
...						

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025 - AELL

Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 2 : Repères auriculaires électroniques pour l'espèce bovine (1 repère électronique et 1 repère conventionnel et matériels associés)

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal Boucles de naissance	Frais d'expédition rapide Boucles de naissance	Frais d'expédition en lot Boucles de naissance	Frais d'expédition boucles de remplacement
Boucle N10 HDX ou FDX	Paire					
Boucle R2 électronique HDX ou FDX	Pièce					
Boucle électronisation HDX ou FDX	Pièce					
Kit dépannage HDX ou FDX : bouton EID	A définir					
Kit dépannage: partie mâle	A définir					
Pince	Pièce					
Pointeau	Pièce					
Nb de paires ou de boucles de remplacement par commande						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
...						

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL

Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 3 : Repères auriculaires BVD pour l'espèce bovine (1 repère conventionnel ou 1 repère électronique et 1 repère conventionnel BVD) et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal Boucles de naissance	Frais d'expédition rapide Boucles de naissance	Frais d'expédition en lot Boucles de naissance	Frais d'expédition boucles de remplacement
Boucle N98 + BVD	Paire					
Boucle N10 + BVD	Paire					
Kit dépannage HDX ou FDX : bouton EID	A définir					
Kit dépannage: partie mâle	A définir					
Pince	Pièce					
Pointeau	Pièce					
Pince BVD	Pièce					
Pointeau BVD	Pièce					
Nb de paires ou de boucles de remplacement par commande						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
...						

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL

Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 4 : Repères auriculaires à biopsie humide pour l'espèce bovine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal Boucles de naissance	Frais d'expédition rapide Boucles de naissance	Frais d'expédition en lot Boucles de naissance	Frais d'expédition boucles de remplacement
Boucle N98 + boucle à prélèvement génomie	Paire					
Boucle N98 BVD + boucle à prélèvement génomie	Paire					
Boucle N10 + boucle à prélèvement génomie	Paire					
Boucle N10 BVD + boucle à prélèvement génomie	Paire					
Kit dépannage HDX ou FDX : bouton EID	A définir					
Kit dépannage : partie mâle	A définir					
Pince	Pièce					
Pointeau	Pièce					
Pince BVD	Pièce					
Pointeau BVD	Pièce					
Nb de paires ou de boucles de remplacement par commande						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
...						

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 5 : Pendentifs auriculaires conventionnels millésimés/ électroniques pour l'espèce ovine et caprine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide	Frais d'expédition en lot
Pendentif électronique	Pièce				
Pendentif conventionnel	Pièce				
Paire pendentifs électronique / conventionnel	Pièce				
Pendentif électronique de remplacement à l'identique	Pièce				
Pendentif conventionnel de remplacement à l'identique jaune	Pièce				
Pendentif provisoire rouge	Pièce				
Stylo feutre pour inscription sur boucles	Pièce				
Pince	Pièce				
Pointeau	Pièce				
Nb de paires ou de boucles de remplacement par commande					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
...					

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 6 : Repères barrettes auriculaires souples électroniques / conventionnelles non millésimés pour l'espèce ovine et caprine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide
Barrette souple	Pièce			
Barrette souple électronique	Pièce			
Paire barrettes souples	Pièce			
Barrette souple conventionnelle de remplacement à l'identique	Pièce			
Barrette souple électronique de remplacement à l'identique	Pièce			
Barrette provisoire rouge	Pièce			
Stylo feutre pour inscription sur boucles	Pièce			
Pince	Pièce			

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 7 : Repères barrettes auriculaires rigides pour l'espèce caprine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide
Barrette rigide	Pièce			
Pince	Pièce			

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

Lot 8 : Repères barrettes auriculaires à pose rapide pour l'espèce ovine ou caprine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide
Barrette souple conventionnelle pose rapide	A définir			
Barrette souple électronique pose rapide	A définir			
Paire barrettes souples pose rapide	A définir			
Barrette souple conventionnelle de remplacement à l'identique pose rapide	A définir			
Barrette souple électronique de remplacement à l'identique pose rapide	A définir			
Barette rigide à durée de vie courte à pose rapide	A définir			
Barrette provisoire rouge	A définir			
Stylo feutre pour inscription sur boucles	A définir			
Pince	Pièce			

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 9 : Paturons réglables pour l'espèce caprine et matériels associés

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide
Pâturon conventionnel unité	Pièce			
Pâturon électronique unité	Pièce			
Paire pâturon conventionnel + repère auriculaire électronique	Pièce			
Paire pâturon électronique + repère auriculaire conventionnel	Pièce			
Paturon conventionnel de remplacement à l'identique				
Paturon électronique de remplacement à l'identique	Pièce			
Pince	Pièce			
Pointeau	Pièce			

Marché de fourniture de repères officiels d'identification n°2025-AELL
Annexe 1 à l'acte d'engagement - Bordereau des Prix Unitaires

- Lot 10 : Paturons non réglables pour l'espèce caprine

Les frais d'expédition sont au colis avec le nombre de boucles indiqué en colonne A (exemple: si les boucles sont réparties en plusieurs colis indiquez le montant total des colis)

Par défaut les frais d'expédition souhaités sont sans signature

Description	Unité	Prix unitaire HT	Frais d'expédition normal	Frais d'expédition rapide
Pâturon conventionnel unité	Pièce			
Pâturon électronique unité	Pièce			
Paire pâturon conventionnel + repère auriculaire électronique	Pièce			
Paire pâturon électronique + repère auriculaire conventionnel	Pièce			
Paturon conventionnel de remplacement à l'identique				
Paturon électronique de remplacement à l'identique	Pièce			
Pince	Pièce			
Pointeau	Pièce			